Formulaire d'adhésion
APPAL 2019-2020

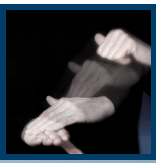

① Identification

Je suis une personne ...

- ☐ Sourde (LSQ)
- ☐ Malentendante
- ☐ Sourde aveugle (Usher)
- ☐ Sourde (oraliste)
- ☐ Devenue sourde
- ☐ Avec implant cochléaire

Je demeure dans la région des/de:

- ☐ Laurentides
- ☐ Laval
- ☐ Autre: _____
- ☐ Lanaudière
- ☐ Montréal

Je suis un... ☐ Ancien membre ☐ Nouveau membre

Je suis ...

- ☐ Étudiant
- ☐ Entendant,e (personne amie)
- ☐ Adulte
- ☐ Adulte âgé (65 ans +)
- ☐ Parent sourd d'un enfant sourd
- ☐ Parent entendant d'un enfant sourd
- ☐ Enfant de parent,s sourd,s (CODA)
- ☐ Conjoint,e d'un membre APPAL

Son nom: _____

Ma date de naissance est le ... ____ / ____ / ____
jour / mois / année

J'accepte que ma date d'anniversaire soit publiée dans le bulletin INFO-APPAL ☐ **OUI** ☐ **NON**

② Comment me rejoindre

Mes coordonnées:

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
_____ Code postal _____

Téléphone ATS ou Cellulaire: _____
Fax: _____
Courriel: _____
Autre: _____

Je préfère utiliser ... ☐ ATS ☐ Texto ☐ SKYPE ☐ Glide ☐ SRV ☐ Courriel

③ J'ai encouragé à devenir membre

- ☐ Conjoint, e
- ☐ Enfant(s)
- ☐ Père-mère
- ☐ Frère(s)-soeurs(s)
- ☐ Ami, amie
- ☐ Qui? (Nom) _____

④ Je paie ma cotisation annuelle = 10$

☐ en argent
☐ par chèque

Date: ____ / ____ / ____
jour / mois / année

Signature: _____

⑤ Informations

A. Comment devenir membre?

Vous remplissez ce formulaire et vous remettez avec votre paiement à la direction de l'APPAL. Lors de sa prochaine rencontre régulière, le CA de l'APPAL étudie votre demande et peut «accepter» ou «refuser» la demande. Selon nos règlements généraux, c'est le CA de l'APPAL qui a ce pouvoir. Si votre demande a été acceptée ou refusée vous serez informé de la décision du CA. Si votre demande est refusée vous pourrez la présenter à nouveau l'an prochain. Si elle est acceptée, vous allez recevoir une lettre qui explique le fonctionnement des activités, services et de l'accès web aux informations. Merci pour votre appui!

B. Règlements généraux

Suite à l'AGS du 10 juin 2017, l'APPAL a deux catégories de membres: les membres réguliers et les membres sympathisants. Les membres réguliers doivent être des personnes sourdes, devenues sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles ou leur représentant légal, elles ont «droit d'expression et de vote». Les membres «sympathisants» sont les membres sans droit de parole ou de vote aux assemblées: principalement les amis et proches «entendants» et personnes qui souhaitent appuyer la mission selon l'article 5.b de nos règlements généraux. Merci pour votre appui!

C. Anciens membres (2018-2019) : gratuité d'adhésion possible.

L'APPAL souhaite encourager l'adhésion de membres demeurant dans les Laurentides, sourds et malentendants, car l'APPAL est un organisme à mission régionale. Si vous êtes un «ancien membre» (ça veut dire «déjà membre régulier en 2018-2019») et que vous encouragez une personne (non-membre, sourde, malentendante ou entendante des Laurentides) à devenir membre, il est possible qu'on vous crédite votre adhésion. Alors n'hésitez pas à encourager vos enfants, familles et amis des Laurentides. Il y a deux catégories de membres (réguliers et sympathisants) et la demande de votre parent, proche ou ami,e sera étudiée par le CA. Si la demande est acceptée, il est possible qu'on vous crédite votre cotisation. Merci pour votre encouragement!

Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides
421-B, boul. Curé-Labelle, Blainville (Québec) J7C 2H4
Tél.: 450-434-2135 (ATS/voix) — Fax: 450-434-4120 — Courriel: info@appal.ca — Site Internet: www.appal.ca

S.V.P. NE RIEN ÉCRIRE ICI - ESPACE RÉSERVÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adhésion acceptée par le C.A. **OUI** ☐ **NON** ☐ Date : _____ initiales : _____ initiales : _____